

Naissances :

Julia GIVRY TOKARSKI le 04 janvier 2014 à Epernay
Antoine BRIAND le 10 avril 2014 à Epernay
Emeline DELAGOUTTE le 20 avril 2014 à Château-Thierry
Melinda BAN FOUQUET le 07 mai 2014 à Epernay
Mathéo MASSEMIN DIOT le 21 août 2014 à Epernay
Lorenzo WILLIOT le 14 septembre 2014 à Château-Thierry
Carla-Rose HYEST le 30 septembre 2014 à Reims

Parrainages civils :

Arthur MOULY le 23 août 2014
Yuna MOULY le 23 août 2014

Mariages :

Lucien LAMBLIN et Christine EVRARD le 27 décembre 2013
Christian DANIAUD et Maria FERREIRA MARTINS le 03 mai 2014
Benjamin HEURTAULT et Julie OLIVIER le 09 août 2014
Nicolas LECLERC et Adeline CHAUMONT le 23 août 2014

Noces d'or : 50 ans déjà ...

Georges DUFOUR et Sergine WATRIN le 27 septembre 2014
William RAGOUILLAUX et Denise ANCEL le 13 décembre 2014

Décès : Condoléances aux familles

Jean-Claude LAHEMADE le 30 décembre 2013 à Reims
Anatole SERVENAY le 30 décembre 2013 à Reims
Monique DÉLOUETTE Epouse LAHEMADE le 02 janvier 2014 à Reims
Alain MARCHAL le 05 janvier 2014 à Paris 15è
Marcel CARLIER le 07 janvier 2014 à Amélie les bains Palalda
Marthe FOREST Veuve BOUCHER le 26 janvier 2014 à Trélou sur Marne
Jean PIOT le 10 février 2014 à Trélou sur Marne
Pierrette MAJÉRUS Veuve PETITBON le 26 février 2014 à Trélou sur Marne
Daniel LECLERC le 1er mars 2014 à Reims
Abbé MARIN le 07 mai 2014
Michèle VASSAUX Epouse BILLOIS le 13 mai 2014 à Essises
Joël RAGOUILIAUX le 02 juin 2014 à Petite-Forêt
Rémi DESPOTS le 21 juin 2014 à Olizy-Violaine
Roland OBERT le 04 septembre 2014 à Château-Thierry
Jean-Pierre DEMOULIN le 10 septembre 2014 à Château-Thierry
Didier GIRARD le 25 septembre 2014 à Montmirail
Paul SAQUET le 26 octobre 2014 à Château-Thierry
Pierre MARCHAL le 27 octobre 2014 à Château-Thierry
Françoise SAVART Veuve HALARY le 06 novembre 2014 à Reims
Renée RENAUDON Veuve VANOYE le 15 décembre 2014 à Montmirail

Pendant les vacances bien méritées de notre boulanger, les volontaires de l'équipe municipale ont assuré la livraison du pain à nos anciens. Une quinzaine de foyers ont bénéficié de ce service qui sera renouvelé.

Cette année, vous allez être recensé du 15 janvier au 14 février 2015



Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, et détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes, du nombre d'élus au Conseil Municipal, du mode de scrutin.

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement ...

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel et vous remettra les documents nécessaires pour effectuer le recensement en ligne ou sur papier.



Sandra HEBERT



Aline WILLIOT

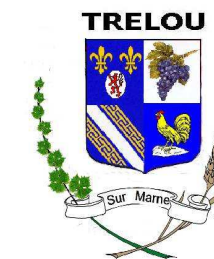


Olivier FRAYON

Ils seront munis d'une carte tricolore avec photo, signée par le Maire

Bulletin d'information de la commune

Courcelles - Trélou sur Marne - Chassins - L'Erolle - Avize



N° 1 Janvier 2015

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Nous voici déjà au terme de cette année 2014, année faite pour les uns et les autres de moments de joie, mais aussi de peine.

Une année qui s'achève, c'est aussi le temps d'un regard sur les mois passés. Pour la Municipalité, 2014 a été l'année d'une nouvelle équipe. Je renouvelle mes remerciements sincères et chaleureux aux électrices, électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Je les assure de notre volonté de respecter les engagements exprimés. Je travaille au quotidien afin de répondre à vos attentes.

Si les mois passent vite, et essentiellement dans la préoccupation du quotidien à gérer, ils nous réservent également des moments de convivialité, d'échanges où j'ai de grands plaisirs à vous rencontrer et à partager ces moments.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent pour la vie locale. Je vous encourage à continuer vos actions pour le plaisir de tous.

Soyez certains que le conseil municipal et moi-même saurons prendre les décisions qui s'imposent pour défendre avec sérieux et attention les intérêts de la commune.

Je vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année, avec la santé, le plus précieux des biens, et beaucoup d'affection familiale et amicale.

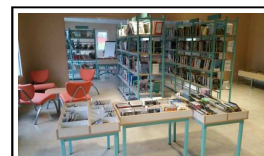
Amitiés

Daniel GIRARDIN

Horaires de l'école : 8h30 -11h30 et 13h30 -16h30 (L, M, J, V)
le mercredi de 8h30-11h30

Horaires de la garderie : 7h30-8h30 et 16h30-18h00 (L, M, J, V)
le mercredi de 7h30-8h30

Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) : Mardi 13h30-16h30



Horaires de la Bibliothèque Municipale :
Lundi 16h30-18h30 Jeudi 17h30-19h00

L'agence postale Communale

Tél : 03 23 70 27 57

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 11h30



Mr GIRARDIN Maire de Trélou sur Marne

Et les membres du Conseil Municipal

Seraient très honorés de votre présence lors de la cérémonie de présentation des vœux pour la nouvelle année à la salle polyvalente, le **Mardi 13 janvier 2015 à 18h00**.

Nos centenaires ...



Madame PÈRE Renée
Née le 05 avril 1914



Monsieur GUILLON Raymond
Né le 21 octobre 1914

Horaires de la déchetterie de Trélou sur Marne

Hiver (du 1er novembre au 31 mars)	Été (du 1er avril au 31 octobre)
Lundi 14h-17h	Lundi 14h-18h30
Mardi 14h-17h	Mardi 14h-18h30
Mercredi 14h-17h	Mercredi 14h-18h30
Jeudi 9h-12h	Jeudi 9h-12h
Vendredi 14h-17h	Vendredi 14h-18h30
Samedi 9h12h et 14h-17h	Samedi 9h12h et 14h-18h30



Sont à votre disposition :

- Bennes à verre à la déchetterie et au bout de la rue Kennedy,
- Conteneur pour vêtements, linge et chaussures sur le parking des écoles.



Mairie de Trélou sur Marne
Ouvert du Lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
Mail : mairie-trelou@orange.fr
Site internet : www.mairie-trelou-sur-marne.e-monsite.com

Permanence des élus le samedi de 11h00 à 12h00
10 & 24 Janvier, 07 & 21 Février, 7 & 21 Mars,
04 & 18 Avril, 23 Mai, 6 & 20 Juin 2015
Monsieur le Maire sur rendez-vous au 03 23 70 25 34